

Secteur Arrière-gare / ZAC DiverCité

Incluse dans la zone centre-ville, ce secteur conquis au XIX^e siècle a été épargné par l'extension urbaine des années 1945-1980 qui a sauté cette maille occupée par des activités économiques et industrielles.

Depuis plusieurs années, ce secteur a entamé sa reconversion (Hôtel de Ville, siège de la Communauté d'Agglomération, réalisation du pôle d'échanges et création de la ZAC DiverCité) et le renouvellement urbain qui s'amorce doit être encadré par les dispositions suivantes :

- affirmation d'un maillage viaire confortant les voies existantes (Avenue François Mitterrand, Bd. Franklin Roosevelt) ;
- repérage des alignements obligatoires sur les voies structurantes du secteur (identification d'une forme urbaine affirmée en îlots) ;
- dévolution des rez-de-chaussée donnant sur les voies principales à des fonctions commerciales et d'activités (animation et qualification des espaces publics centraux) ;
- structuration et qualification de l'espace public (places à créer, traitement des entrées de la ville dense) ;
- aménagement de trottoirs continus le long des voies et création de cheminements piétonniers en cœur d'îlot ;
- aménagement d'une bande cyclable boulevard Franklin Roosevelt ;
- traitement de la limite Sud de l'extension de centre-ville limitée par le boulevard Denfert-Rochereau.

L'ensemble de ces orientations doit permettre la réalisation d'une extension du centre-ville dans sa forme la plus contemporaine (formes urbaines, qualité des espaces, valorisation des éléments naturels ou végétaux).

